

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

PROCÈS-VERBAL de la **séance ordinaire** du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Trois-Lacs, tenue au local 402 à l'école secondaire des Échos, située au 1005, rue de Clichy, Vaudreuil-Dorion, le jeudi 25 juin 2026, à 19 h 30.

Les membres suivants sont présents :

- M^{mes} Martine André, représentante de la communauté
Sandra Boulanger, représentante de la communauté
Marie-Michèle Daoust, représentante du district 4
Nancy-Ann Dorais, représentante du personnel de soutien
Sandra Jeansonne, représentante du district 3
Jessie Therrien, représentante de la communauté

- MM. Yves Archambault, président et représentant du district 5
François Pelletier, représentant du personnel d'encadrement
Jean-Claude Piché, vice-président et représentant du district 1
Michaël Pratte, représentant du personnel enseignant
Martial Proulx, représentant des directions d'établissement
Patrick Rozon, représentant de la communauté

Absence :

- M^{me} Marie-France Caron, représentante du personnel professionnel non enseignant

Sont également présents :

- M^{mes} Marie-Claude Barrette, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Chantal Beausoleil, directrice générale
Julie Lupien, directrice générale adjointe

- M. Sébastien Bédard, directeur général adjoint

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 25 JUIN 2026

- 3. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2026
 - 3.1 Adoption
 - 3.2 Suivi

- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

5. POINTS DE DÉCISION

- 5.1 Calendrier des rencontres – année scolaire 2026-2027
- 5.2 Demande d'allocation – agrandissement pour l'ajout de plateaux sportifs – école secondaire Soulanges
- 5.3 Demande d'allocation – réfection de la surface synthétique du terrain sportif extérieur – école secondaire de la Cité-des-Jeunes
- 5.4 Contrats de transport par berline 2026-2028
- 5.5 Liste des projets – travaux de construction – année scolaire 2026-2027

6. POINT DE DISCUSSION

7. POINTS D'INFORMATION

- 7.1 Plan de mise en œuvre du Plan d'engagement vers la réussite – 2025-2026
- 7.2 Comité de gouvernance et d'éthique – suivi
- 7.3 Comité des ressources humaines – suivi
- 7.4 Comité de vérification – suivi

8. CORRESPONDANCE

9. QUESTIONS DIVERSES

10. ÉCHANGE ENTRE LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (HUIS-CLOS)

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

PROCÈS-VERBAL

Une minute de silence est observée à la mémoire d'un élève de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, M. Yves Archambault, ayant constaté le quorum et après avoir vérifié la légalité de l'assemblée, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30 et souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 25 JUIN 2026

CA 26-06-63

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Claude Piché **ET RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du jeudi 25 juin 2026, en y ajoutant les points suivants :

- 5.6 Contrat de services – ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ;
- 7.5 Vacance – conseil d'administration.

3. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2026

3.1 ADOPTION

CA 26-06-64

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Jessie Therrien **ET RÉSOLU** à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance du 14 avril 2026.

3.2 SUIVI

Relativement aux points 5.2 Contrat de service d'entretien sanitaire – école secondaire des Échos et 5.3 Contrat de service d'entretien sanitaire – école secondaire des Navigateurs de la séance du 14 avril 2026, M^{me} Chantal Beausoleil effectue un suivi relativement à une question soulevée concernant le type de produits d'entretien ménager utilisés au Centre de services scolaire des Trois-Lacs (ci-après « **CSSTL** »).

Le CSSTL utilise des produits d'entretien biotechnologiques et écologiques dans l'ensemble de ses établissements. Cette exigence est intégrée aux documents contractuels.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

M^{me} Chelsea Lefebvre, parent, dépose une pétition et souhaite faire part de ses préoccupations, au nom d'un groupe de parents, concernant les modifications apportées à la *Politique de transport scolaire*. Celles-ci ont pour effet que les parents qui inscrivent leurs enfants au service de garde certaines journées ne peuvent plus bénéficier du transport scolaire les autres journées. Elle déplore les répercussions de cette situation sur les familles et demande au conseil d'administration de reconsidérer cette décision.

5. POINTS DE DÉCISION

5.1 CALENDRIER DES RENCONTRES – ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

CA 26-06-65

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit tenir au moins quatre séances ordinaires, par année scolaire, selon l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique* (ci-après « **LIP** »);

CONSIDÉRANT que la première séance doit se tenir au plus tard le 1^{er} septembre de chaque année scolaire selon l'article 154 de la LIP;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de fixer le jour, l'heure et le lieu de ces séances pour l'année scolaire 2026-2027;

II EST PROPOSÉ par M. Martial Proulx **ET RÉSOLU** à l'unanimité :

- d'établir que les séances ordinaires du conseil d'administration auront lieu aux dates et heures suivantes :

25 août 2026, 19 h 30

13 octobre 2026, 19 h 30

8 décembre 2026, 19 h 30

9 février 2027, 19 h 30

13 avril 2027, 19 h 30

22 juin 2027, 19 h 30 ;

- de prévoir que les rencontres se tiendront habituellement à l'école secondaire des Échos, située au 1005, rue de Clichy, à Vaudreuil-Dorion et à la salle Gaétane-Trempe-Köszegi, située au 400, avenue Saint-Charles, à Vaudreuil-Dorion, lorsqu'il sera possible de le faire suivant les travaux en cours.

5.2 DEMANDE D'ALLOCATION – AGRANDISSEMENT POUR L'AJOUT DE PLATEAUX SPORTIFS – ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES

CA 26-06-66

CONSIDÉRANT le *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air*, lequel permet d'accroître le nombre d'infrastructures sportives et récréatives ainsi que de rénover celles qui sont déjà existantes pour assurer leur accès à la population ;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire des Trois-Lacs (ci-après « **CSSTL** ») souhaite présenter, au ministère de l'Éducation du Québec (ci-après « **MEQ** »), dans le cadre de ce programme, une demande d'allocation pour le projet d'agrandissement de l'école secondaire Soulanges pour l'ajout de plateaux sportifs, soit un gymnase triple ;

CONSIDÉRANT le manque de plateaux sportifs de l'école secondaire Soulanges ;

CONSIDÉRANT que le CSSTL est propriétaire du terrain de l'école secondaire Soulanges ;

CONSIDÉRANT que le terrain de cette école peut accueillir un agrandissement ;

CONSIDÉRANT que le CSSTL doit confirmer son engagement à payer sa part des coûts admissibles au projet ainsi que les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant la signature d'une convention d'aide financière avec le MEQ ;

CONSIDÉRANT que le CSSTL doit désigner la personne autorisée à agir et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus ;

CONSIDÉRANT l'exigence du MEQ de soumettre, avec les demandes, une résolution du conseil d'administration ;

CONSIDÉRANT les explications de la Direction générale ;

II EST PROPOSÉ par M^{me} Marie-Michèle Daoust **ET RÉSOLU** à l'unanimité :

- de déposer, dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air*, une demande d'allocation auprès du ministère de l'Éducation du Québec pour le projet d'agrandissement de l'école secondaire Soulanges du Centre de services scolaire des Trois-Lacs, pour l'ajout de plateaux sportifs, soit un gymnase triple ;
- d'autoriser la direction du Service des ressources matérielles et des bâtiments communautaires à poser toute action et à signer tous les documents devant donner effet aux présentes.

5.3 DEMANDE D'ALLOCATION – RÉFECTION DE LA SURFACE SYNTHÉTIQUE DU TERRAIN SPORTIF EXTÉRIEUR – ÉCOLE SECONDAIRE DE LA CITÉ-DES-JEUNES

CA 26-06-67

CONSIDÉRANT le *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air*, lequel permet d'accroître le nombre d'infrastructures sportives et récréatives ainsi que de rénover celles qui sont déjà existantes pour assurer leur accès à la population ;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire des Trois-Lacs (ci-après « **CSSTL** ») souhaite présenter, au ministère de l'Éducation du Québec (ci-après « **MEQ** »), dans le cadre de ce programme, une demande d'allocation pour le projet de réfection du terrain synthétique de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes ;

CONSIDÉRANT que le CSSTL est propriétaire du terrain où se situe cette infrastructure sportive ;

CONSIDÉRANT que le CSSTL doit confirmer son engagement à payer sa part des coûts admissibles au projet ainsi que les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant la signature d'une convention d'aide financière avec le MEQ ;

CONSIDÉRANT que le CSSTL doit désigner la personne autorisée à agir et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus ;

CONSIDÉRANT l'exigence du MEQ de soumettre, avec les demandes, une résolution du conseil d'administration ;

CONSIDÉRANT les explications de la Direction générale ;

II EST PROPOSÉ par M. François Pelletier **ET RÉSOLU** à l'unanimité :

- de déposer, dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air*, une demande d'allocation auprès du ministère de l'Éducation du Québec pour le projet de réfection du terrain synthétique de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes du Centre de services scolaire des Trois-Lacs ;
- d'autoriser la direction du Service des ressources matérielles et des bâtiments communautaires à poser toute action et à signer tous les documents afin de donner effet aux présentes.

5.4 CONTRATS DE TRANSPORT PAR BERLINE – 2026-2028

CA 26-06-68

CONSIDÉRANT le mandat confié à la directrice du Service de l'organisation scolaire et du transport à l'effet de négocier un nouveau contrat avec les transporteurs par berline ;

CONSIDÉRANT qu'une entente est intervenue entre les transporteurs par berline et le Centre de services scolaire des Trois-Lacs, basée sur le contrat terminé le 30 juin 2026 et prévoyant une indexation annuelle équivalente à celle consentie par le ministère de l'Éducation, pour la période du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2028 ;

CONSIDÉRANT la présentation au comité de gouvernance et d'éthique ;

CONSIDÉRANT les explications de la Direction générale ;

II EST PROPOSÉ par M^{me} Nancy-Ann Dorais **ET RÉSOLU** à l'unanimité d'approuver l'entente telle que déposée et d'autoriser la directrice du Service de l'organisation scolaire et du transport à signer le contrat avec chacun des transporteurs par berline, pour un montant total approximatif de 3 525 000 \$ pour l'année scolaire 2026-2027.

5.5 LISTE DES PROJETS – TRAVAUX DE CONSTRUCTION – ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

CA 26-06-69

CONSIDÉRANT que les règles budgétaires 2026-2027 qui ont été remises au Centre de services scolaire des Trois-lacs dans le regroupement 2120 – *Intervention pour le maintien, l'amélioration et la transformation des bâtiments existants et acquisition pour le transport scolaire* prévoient le dépôt annuel des projets à caractère physique (travaux de construction) selon l'article 266 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

CONSIDÉRANT le *Règlement de délégation de pouvoirs du Centre de services scolaire des Trois-Lacs* ;

CONSIDÉRANT qu'il est requis d'approuver la liste des projets à caractère physique (travaux de construction) pour l'année 2026-2027 ;

CONSIDÉRANT les explications de la Direction générale ;

II EST PROPOSÉ par M^{me} Marie-Michèle Daoust **ET RÉSOLU** à l'unanimité :

- d'approuver la liste des projets à caractère physique (travaux de construction) pour l'année 2026-2027 afin de présenter des demandes d'aide financière au ministère de l'Éducation du Québec ;
- d'autoriser la direction du Service des ressources matérielles et des bâtiments communautaires à poser toute action et à signer tous les documents devant donner effet aux présentes.

5.6 CONTRAT DE SERVICES – MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

CA 26-06-70

CONSIDÉRANT la volonté d'offrir une prestation de services éducatifs particuliers pour les services de francisation en milieu de travail ;

CONSIDÉRANT la mise en œuvre du *Programme québécois d'apprentissage du français – Offre de services* de Francisation Québec pour les exercices financiers 2024-2027 ;

CONSIDÉRANT que le contrat doit être signé et retourné au plus tard le 30 juin 2026 afin que le signataire du ministère puisse également le signer avant le 1^{er} juillet 2026 ;

CONSIDÉRANT les explications fournies par la directrice générale ;

II EST PROPOSÉ par M^{me} Martine André **ET RÉSOLU** à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à signer le contrat de services pour les services de francisation en milieu de travail avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

6. POINT DE DISCUSSION

Aucun point n'est discuté.

7. POINTS D'INFORMATION

7.1 PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE – 2025-2026

M. Sébastien Bédard explique l'avancement des moyens prévus au *Plan de mise en œuvre du plan d'engagement vers la réussite – 2025-2026*.

7.2 COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE – SUIVI

La présidente du comité, M^{me} Jessie Therrien, fait un compte rendu de la rencontre du 2 juin 2026. Il y a eu présentation du Service des ressources matérielles et des bâtiments communautaires ainsi que des Services éducatifs aux jeunes. Des discussions ont également eu lieu concernant les contrats de transport par berline et des moyens pour faire connaître les rôles du conseil d'administration.

7.3 COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES – SUIVI

Le président du comité, M. Yves Archambault, présente un suivi de la rencontre du comité tenue le 5 mai 2026. La directrice du Service des ressources humaines a présenté la structure administrative 2026-2027, a effectué un suivi concernant les impacts de la *Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives* et a déposé l'échéancier pour la mise à jour de la *Politique visant à promouvoir la civilité, à prévenir et à contrer le harcèlement et la violence au travail*. Finalement, elle a présenté l'offre de perfectionnement des cadres.

7.4 COMITÉ DE VÉRIFICATION – SUIVI

Le président du comité, M. François Pelletier, fait le point sur la rencontre du comité de vérification du 18 juin 2026, au cours de laquelle un état de situation budgétaire et un bilan des équivalents temps complet ont été présentés.

7.5 VACANCE – CONSEIL D’ADMINISTRATION

M^{me} Marie-Claude Barrette constate une vacance au poste de membre du personnel d’encadrement sans droit de vote à la suite du départ de M. Francys Robidoux.

8. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance traitée.

9. QUESTIONS DIVERSES

Le président du conseil d’administration, M. Yves Archambault, qui termine son mandat, prend la parole pour remercier les membres du conseil d’administration ainsi que la directrice générale, M^{me} Chantal Beausoleil. Il souligne également l’engagement de chacun.

10. ÉCHANGE ENTRE LES MEMBRES DU CONSEIL D’ADMINISTRATION (HUIS-CLOS)

CA 26-06-71 DEMANDE DE HUIS-CLOS

IL EST PROPOSÉ par M. François Pelletier **ET RÉSOLU** à l’unanimité que les membres du conseil d’administration se retirent à huis clos.

CA 26-06-72 REPRISE DES DÉLIBÉRATIONS

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Claude Piché **ET RÉSOLU** à l’unanimité de retourner à la séance du conseil d’administration.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

CA 26-06-73

IL EST PROPOSÉ par M. Martial Proulx **ET RÉSOLU** à l’unanimité de lever la séance à 20 h 50.

Yves Archambault, président

Marie-Claude Barrette, secrétaire générale
